



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 25/03/2026

S²LO

ID : 089-218903466-20260320-2026_009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 mars 2026

DÉLIBÉRATION N°2026-009

OBJET : Création des postes d'adjoints au Maire

En exercice : 23
Membres
Présents : 22
Pouvoir : 1
Absent : 1

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Christian BRUNEAUD, Maire.

Les membres présents en séance :

Christian BRUNEAUD, Adel BOUAKLINE, Marjorie VILLENEUVE, Guy PERETZ, Bénédicte NASTORG-LARROUTURE, Arielle CHEMANT, Jean-Claude LABOZ, Jean-Jacques DARGÈRE, Hiên PHAN, Marie-Pierre VAUX, Philippe THOMAS, Isabelle RAPIN, Olivier LANSIAUX, Stéphanie ROSSE, Florence BAUDIN, Mylène SINET, Patrick TUIS, Chrystelle EDOUARD, Richard FAURE, Aurélien HELLÉ, Anne Sophie DA COSTA, Bertrand POUSSIERRE

Le membre ayant donné un pouvoir :

Marjorie THEVENOT pouvoir à Christian BRUNEAUD

Le membre absent et/ou excusé :

Marjorie THEVENOT.

Secrétaire de séance : Madame Florence BAUDIN

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que, selon la population municipale de la commune, le conseil municipal compte 23 membres ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints au maire

Il est demandé la création de 5 postes d'adjoints.

Délibération adoptée par 18 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 5.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Christian BRUNEAUD
Maire de Saint-Georges-sur-Baulche

